

Décision

Générale

colonial

Décision n° 600 du 23 mai 1961 :

n° 600

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mai 1961

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 7 iuin 1961 1aa démission de son emploi offerte par Mme Dubois Gisèle, secrétaire dactylo-graphe auxiliaire au salaire forfaitaire de 38.000 francs par mois pour compter du 1er janvier 1960, en service au Cabinet du Chef de Territoire (Bureau d'Ordre). Mme Dubois Gisèle percevra : 1° Une indemnité de congé non pris égale à 2 mois, 10 jours de salaire pour la période du 14 février 1959 au 7 iuin 1961; 2° L'indemnité de licenciement prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955 susvisé.